



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 22 AVR. 2025

LA MINISTRE

N/Réf : SCR/2025A/1881

V/Réf :

Cher Monsieur le Président,

Je reviens à vous concernant la correspondance que vous m'avez adressée, conjointement avec Monsieur Jean-François PORTARRIEU, député de Haute-Garonne et co-président du groupe d'études « Vigne, vin et œnologie » à l'Assemblée nationale, au sujet des préoccupations exprimées par les viticulteurs français, dont vous vous faites l'écho, concernant les récentes annonces de Monsieur Donald TRUMP, Président des États-Unis d'Amérique, sur l'application de droits de douane sur les vins et spiritueux français.

À cet égard, je tiens tout d'abord à vous indiquer que je prends très au sérieux, comme vous, l'imposition de droits de douane sur les produits et alcools français. Comme je l'ai récemment exprimé, je ne veux pas que les filières agricoles et agroalimentaires françaises soient pénalisées par cette opération. J'ai à cœur de rappeler aux agriculteurs et viticulteurs que je demeure à leurs côtés et que je veillerai à ce que ces taxes ne compromettent pas l'équilibre agricole de notre pays.

Par ailleurs, je peux vous garantir que si nous ne souhaitons pas de guerre commerciale avec les États-Unis, nous allons cependant défendre de manière très ferme les intérêts de nos filières. C'est pourquoi l'Union européenne va légitimement déclencher des contre-mesures, dans une démarche alliant fermeté et diplomatie, afin de ne pas laisser sans réponses ces barrières douanières tout en laissant la porte ouverte aux négociations permettant de trouver une issue positive.

Je continuerai ainsi de porter la voix des acteurs du monde agricole français auprès des instances européennes qui doivent s'exprimer d'une manière claire, dans l'intérêt de tous les États membres.

.../...

Monsieur Hervé de LEPINAU
Député de Vaucluse
Co-président du groupe d'études « vigne, vin et œnologie »
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Dans ce contexte, soyez certain de mon entière vigilance, ainsi que celle du Gouvernement, dans la poursuite des efforts que nous mènerons, en France et à l'échelle européenne, en faveur de nos producteurs.

Vous remerciant de bien vouloir porter cette réponse à la connaissance des cosignataires de votre intervention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Cordiale



Annie GENEVARD